



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

MÉMOIRE DE FIN DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DU CYCLE II DE L'ENAM

OPTION : ADMINISTRATION DES FINANCES

FILIERE : GESTION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES (GFCL)

ANNÉE ACADEMIQUE : 2009 -2011

THEME:

**APPUI A LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DES
INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE GRAND-POPO :
INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE COMPOSTAGE**

Réalisé et Soutenu par :

Constant SATIGNON

SOUS LA DIRECTION DE :

Maître de stage

Fostin Kokou AGBETI

Chef Service Développement Local
et Planification à la Mairie de
Grand-Popo

Maître de mémoire

Véronique MAHINOZOCLI

Enseignante à l'ENAM

Janvier 2012

**THEME : APPUI A LA CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT DES
INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE
GRAND-POPO :
INSTALLATION D'UNE UNITE DE
COMPOSTAGE**

IDENTIFICATION DU JURY

PRESIDENT : Placide da-CRUZ

MEMBRES :

1- Serge BATONON

2- Patrick AFFOIGNON

*L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE
MAGISTRATURE (ENAM) N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS ÉMISES
DANS CE MÉMOIRE. CES OPINIONS SONT CONSIDÉRÉES
COMME PROPRES À LEURS AUTEURS*

DEDICACE

° A mon Tout Puissant le Seigneur, car le vrai chemin du bonheur est celui de la foi, la conscience et la vérité.

° A toi mon père **Antoine Cocou SATIGNON**, qui n'a que pour ambition de voir tes enfants réussir, sache que ton rêve continue de se réaliser. Reçois ce mémoire comme un témoignage de ma reconnaissance et de mon amour filial.

° A toi ma chère maman **Léontine ADOHO**, puisse ce mémoire être pour toi un témoignage de ma reconnaissance et de mon amour filial.

° A toi ma très chère épouse **Amandine Geneviève Y. TOGBE SATIGNON**, trouve ici l'expression de ma gratitude à ton égard et mesure dans ce travail les nombreux sacrifices que tu as consentis pour m'aider à réussir.

° A tous mes frères et sœurs pour leur soutien et que ce mémoire soit pour certains d'entre vous un exemple et qu'il vous donne l'envie et la détermination de faire mieux.

° Aux familles SATIGNON, TIEDAN, ADOHO, GBEHADE et TOGBE, que le succès soit leur quotidien.

° A tous mes amis pour leur soutien et particulier les collaborateurs de la Maison de l'Entreprise du Bénin.

Que les bénédictions soient.... !

REMERCIEMENTS

Ce travail a été le fruit de la collaboration et de la contribution de certaines personnes auxquelles nous tenons à adresser nos sincères remerciements :

- ✓ à Dieu tout Puissant pour sa bonté et sa grâce;
- ✓ à Madame Véronique MAHINOU ZOCLI pour avoir acceptée de suivre ce travail avec nous malgré toutes ses occupations;
- ✓ A tous les professeurs de l'ENAM et à tout le personnel administratif.
- ✓ à Monsieur Benjamin Clotaire ABLO, Maire de Grand-Popo pour avoir accepté et de nous accompagner dans la réalisation de ce travail;
- ✓ à tout le personnel de la Mairie de Grand-Popo;
- ✓ à tous les membres de l'UCP de Grand-Popo;
- ✓ à tous les agents du CeCPA de Grand-Popo;
- ✓ à tout le personnel de la Recette Perception de Grand-Popo;
- ✓ à tous les membres du jury pour avoir accepté d'apprécier ce travail. Les critiques et suggestion que vous formulerez seront les bienvenus et contribueront à l'amélioration de la pertinence de ce travail.

À tous, nous leur témoignons nos profondes gratitudee !!!

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE : Agence **B**éninoise de l'**E**nvironnement

AGeFIB : Agence de **F**inancement des **I**nitiative de **B**ase

CeCPA : Centre **C**ommunal de **P**romotion **A**gricole

CIPE : Centre d'**I**mpôt des **P**etites **E**ntreprises

CLCAM : Caisse **L**ocale de **C**rédit **A**gricole et **M**utuel

CREP : Caisse **R**urale d'**E**pargne et de **P**rêt

CSAF : Chef Service **A**ministratif et **F**inancier

ENAM : Ecole **N**ationale d'**A**dministration et de **M**agistrature

GF : Groupement **F**éminin

IMF : Institution de **M**icro-**F**inance

ONG : Organisation **N**on **G**ouvernementale

OP : Organisation **P**aysanne

RGPH : Recensement **G**énérale de la **P**opulation et de l'**H**abitat

SNV : Organisation **N**éelandaise de **D**éveloppement

UCP-GP : Union **C**ommunale des **P**roducteur de **G**rand-**P**opo

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : Données démographiques (RGPH 2002)

TABLEAU N°2 : Equilibre Financier de la Commune de Grand-Popo de 2006-2009

TABLEAU N°3 : Identification des problématiques possibles

TABLEAU N°4 : Tableau de bord de l'étude sur « Appui à la capacité d'autofinancement des investissements de la commune de Grand-Popo : installation d'une unité de compost »

Tableau N°5 : Cause de la faiblesse des ressources propres de la commune de Grand-Popo.

ABLEAU N°6 : Cause de la prédominance des dépenses de fonctionnement

TABLEAU N°7 : Cause de Manque cruel d'engrais organique (Compost) pour les maraîchers.

TABLEAU N°8 : Charges et produits d'un tas de compost par mois avec hypothèse que toute la production a été vendue.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Evolution des dépenses de fonctionnement
(2006-2009)

Graphique N°2 : Evolution des dépenses d'investissement
(2006-2009)

Graphique N°3 : Niveau de mobilisation des recettes totales
de fonctionnements (2006 – 2009)

Graphique N°4 : Niveau de mobilisation des recettes propres par rapport aux
recettes totales de fonctionnement (2006 – 2009)

Graphique N°5 : Niveau de mobilisation des recettes totales
d'investissement (2006 – 2009)

Graphique N°6 : Niveau de mobilisation des ressources propres par rapport
aux recettes totales d'investissement
(2006 – 2009)

GLOSSAIRE DE L'ETUDE

Capacité d'autofinancement : c'est la capacité d'investissement de laquelle sont déduites les dépenses réelles de fonctionnement.

Capacité de financement : l'écart entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement constitue la capacité ou besoin de financement. C'est le surplus dégagé par la section d'investissement et destiné à l'autofinancement de la Commune ou représentant le besoin de financement de la Commune.

Capacité d'investissement : la capacité d'investissement est le pouvoir financier théorique de l'autorité locale à procéder à des investissements dans la Commune. C'est l'épargne nette à laquelle s'ajoutent les recettes réelles d'investissement.

Assiette fiscale : en fiscalité, l'assiette constitue la base de calcul d'un impôt.

Collectivités locales : en droit administratif, les collectivités locales désignent les entités territoriales de droit public correspondant à des groupements humains géographiquement localisés sur une portion déterminée du territoire national auxquels l'Etat a conféré la personnalité juridique, l'autonomie financière et le pouvoir de s'administrer par des autorités élues.

Décentralisation : la décentralisation est un système d'organisation des collectivités locales dans lequel l'Etat central transfère certaines de ses prérogatives au profit d'entités territoriales inférieures. Ce système administratif organisationnel permet, à travers des assemblées locales élues, de faire participer les citoyens à la gestion de leurs affaires.

Déconcentration : la déconcentration est un système d'organisation qui consiste à transférer à des autorités soumises au pouvoir hiérarchique du gouvernement, des pouvoirs de décision dans différentes circonscriptions administratives.

Développement local : le développement local est un processus concerté et planifié d'enrichissement économique, social et culturel d'une localité donnée. Il vise donc la satisfaction des besoins fondamentaux des habitants de ladite localité ainsi que la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement de la population.

Epargne brute : elle est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement de la Commune.

Financement : action de financer un projet.

Impôt : selon Gaston GEZE, l'impôt est défini comme une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité à titre définitif et sans contrepartie directe, en vue de la couverture des charges publiques. En d'autres termes, l'impôt est un prélèvement obligatoire opéré par la puissance publique, non affecté, sans contrepartie et destiné à assurer la couverture et la répartition des charges publiques. Cette définition repose sur le principe d'égalité devant l'impôt. Elle exprime alors l'idée de solidarité et d'égalité réelle face aux charges publiques et justifie la contribution des citoyens.

Impôts locaux : ce sont les impôts perçus au profit des Collectivités locales. Dans les Communes dotées du RFU, ces impôts sont la TFU (foncier bâti et non bâti), la TPU/BL, la patente et la licence. Par ailleurs, dans les Communes non dotées du RFU, il y a : la contribution au foncier bâti, la contribution au foncier non bâti, la patente et la licence.

Incivisme fiscal : selon Jean-Jacques ROUSSEAU, dans la société, il y a une solidarité qui nous unit. Celle-ci oblige chaque citoyen à apporter sa pierre à l'édifice. Le Gouvernement investi par la population, a des charges, il faut donc les couvrir. Chercher alors à dérober à cette contribution, constitue l'incivisme fiscal. L'incivisme fiscal est donc le caractère de tout individu qui n'a pas la culture du dévouement pour la Collectivité en refusant délibérément de payer l'impôt. Il est souvent manifesté par la fraude et l'évasion fiscales.

Patrimoine : c'est l'ensemble des biens et des dettes de la Commune.

Plan de Développement Communal : le Plan de Développement Communal est un document qui retrace l'ensemble des projets et programmes de développement à exécuter au sein d'une Commune. Il précise le but, les stratégies et les résultats à atteindre dans un temps donné ainsi que les moyens nécessaires pour leur réalisation.

Evasion fiscale : Elle consiste à éluder une partie ou la totalité de l'impôt sans pour autant violer la loi.

Fraude fiscale : C'est le fait pour un contribuable de se soustraire à l'impôt par des moyens frauduleux notamment en ne faisant pas de déclaration ou de fausse déclaration.

Recouvrement : Ensemble des opérations effectuées par le fisc en vue d'obtenir du contribuable le paiement de la dette fiscale.

RESUME

Notre stage pratique de fin de formation du second cycle à l'ENAM a eu lieu dans la commune de Grand-Popo. Au cours dudit stage qui a durée trois mois, plusieurs problématiques ont été identifiées. Mais celle qui a retenu notre attention est celle de la capacité d'autofinancement des investissements de la municipalité.

En effet, cette commune connaît plusieurs difficultés qui ont pour conséquence d'amoindrir sa capacité d'investissement. Ces difficultés sont relatives à :

- la faiblesse des ressources propres de la mairie;
- la prédominance des dépenses de fonctionnement;
- le manque cruel d'intrant (Compost ou engrais organique) pour la filière maraîcher.

La recherche des causes de ces problèmes qui entravent le développement de la municipalité nous a amené à formuler les hypothèses suivantes :

- la sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune est la base de la faiblesse des ressources propres de la municipalité de Grand-Popo.
- la non maîtrise des dépenses communales explique la prédominance des dépenses de fonctionnement.
- l'inexistence à Grand-Popo d'une unité de compostage explique les causes du manque cruel d'engrais organique pour les maraîchers.

Pour vérifier nos hypothèses, nous nous sommes fixés comme objectifs de recherche :

- d'identifier les causes de la faible mobilisation des ressources propres de la commune;
- de déterminer les contraintes liées à la prédominance des dépenses de fonctionnement dans les réalisations budgétaires de la mairie;
- d'identifier les causes du manque cruel de compost (engrais organique) pour les maraîchers.

Les enquêtes de terrain et la recherche documentaire effectuées ont permis de confirmer les hypothèses. Mais nous nous sommes intéressés particulièrement aux approches de solution au problème spécifique n°1 et n°3. Ainsi, au problème n°1, nous nous sommes attelées à faire des propositions et des recommandations tant à l'endroit des élus locaux, de la population que de l'Etat central.

Ensuite, pour le problème n°3, en collaboration avec la mairie et le bureau de l'Union Communal des Producteurs de Grand-Popo, nous avons tenté de faire l'étude de faisabilité d'une unité de compostage à Grand-Popo et dont les résultats sommaires sont présentés dans ce mémoire.

SOMMAIRE

Chapitre Préliminaire	: Cadre Institutionnel de l'Etude, Observations de stage et ciblage de la Problématique
Section 1	: Cadre Physique de l'étude et observation de stage.
Paragraphe 1	: Présentation de la commune de Grand-Popo
Paragraphe 2	: Etat des lieux sur la Capacité d'autofinancement des investissements par la commune
Section 2	: Ciblage de la problématique
Paragraphe 1	: Choix et spécification de la Problématique
Paragraphe 2	: Détermination de la vision globale de résolution de la problématique spécifique
Chapitre 1	: Conception et mise en application du cadre théorique et méthodologique de l'étude
Section 1	: Cadre théorique et méthodologie de l'étude
Paragraphe 1	: Objectifs hypothèses et Revue de littérature
Paragraphe 2	: Choix de la méthodologie de l'étude
Section 2	: Collecte et Analyse des données
Paragraphe 1	: Mobilisation, dépouillement et présentation des données
Paragraphe 2	: Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic
Chapitre 2	: Approches de solutions et conditions de leur mise en œuvre.
Section 1	: Approche de solutions
Paragraphe 1	: Approche de solutions aux problèmes 1
Paragraphe 2	: Approche de solution aux problèmes 2
Section 2	: Condition de mise en œuvre des solutions
Paragraphe 1	: Cadre juridique, politique et économique du projet
Paragraphe 2	: Etude technique, Commerciale et Financière du Projet.

INTRODUCTION GENERALE

Au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation tenue en République du Bénin du 19 au 28 Février 1990, de profondes réformes ont été amorcées notamment au niveau de l'administration territoriale. Cette réforme dont les bases ont été jetées à travers la Constitution du 11 Décembre 1990 en ses articles 150 et 153, a permis au Bénin de se doter d'un cadre juridique et financier qui consacre un seul niveau de décentralisation : la Commune.

En effet, la décentralisation est le système d'administration qui permet à une collectivité locale dotée de la personnalité juridique, d'autonomie de ressources propres de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat. L'un des problèmes majeurs qui se posent aux Etats qui ont opté pour la décentralisation, notamment le Bénin, est, sans aucun doute, celui du financement du développement des collectivités locales.

Analysant les difficultés de mobilisation des ressources des collectivités locales, François LABIE (1995) pense qu'il est possible de prétendre que la décentralisation est réelle si les collectivités locales sont véritablement maîtresses de leurs finances ; et qu'à l'inverse, la décentralisation est purement apparente lorsque les collectivités locales n'ont pas de liberté financière même si elles ont des compétences juridiques étendues.

Les communes béninoises, bien que certaines d'entre elles disposent d'énormes potentialités économiques, se sont très vite trouvées confrontées aux problèmes de financement de leurs différentes charges, notamment celles relatives aux investissements. Or, dans un contexte où le développement local est identifié comme un prélude au développement de la nation toute entière, l'investissement reste et demeure, la clef de voûte de tout système pouvant procurer aux populations, un bien être économique et social.

De ce qui précède, il apparaît donc que la maîtrise des finances est une composante essentielle de l'autonomie financière accordée par le pouvoir central aux collectivités locales. Le véritable problème de la commune est sa survie financière et surtout sa capacité à financer son propre développement à partir de l'exploitation réelle de ses potentialités économiques. Ce problème est encore plus accru à la commune de Grand-Popo. La question qui en découle est la suivante : comment la municipalité de Grand-Popo peut-elle assurer le financement de ses investissements en vue d'amorcer son développement ? C'est dans ce contexte que nous nous proposons de contribuer aux réflexions sur la problématique de **la faible capacité d'autofinancement des investissements et de sous exploitation des potentialités économiques de la commune.**

Cette problématique nous amène à faire une étude qui s'articule autour de trois chapitres à savoir :

- un chapitre préliminaire qui part du cadre institutionnel de l'étude, aux observations de stage et ciblage de la problématique;
- un chapitre premier relatif à la conception, la mise en application du cadre théorique et méthodologique de l'étude; et
- un chapitre deuxième qui est consacré aux approches de solutions et conditions de leur mise en œuvre.

CHAPITRE PRELIMINAIRE :
**CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE,
OBSERVATION DE STAGE ET CIBLAGE DE LA
PROBLEMATIQUE**

SECTION 1 : CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE ET OBSERVATION DE STAGE

PARAGRAPHE 1 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE GRAND- POPO

1.1 CADRE PHYSIQUE

La Commune de Grand- Popo est située au Sud-ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Ouest par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo.

La Commune de Grand-Popo s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono pour une densité moyenne de population d'environ 140 habitants/km². Elle compte sept (07) arrondissements et 44 villages. Elle est traversée par la route inter-états n° 1 Cotonou-Lomé qui est bitumée et en bon état ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 Km. La distance entre Grand-Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef lieu du Département est de 57 km ; la distance entre Grand-Popo et Cotonou est de 85 km.

1.2 CADRE ADMINISTRATIF

Grand-Popo avant la décentralisation était une sous préfecture et était dirigée par un sous préfet nommé par l'administration central. Depuis 2003, la commune de Grand-Popo est administrée par un conseil communal de 11 conseillers élus au suffrage universel avec un organe exécutif dirigé par le Maire. Elle est subdivisée en 7 arrondissements ayant chacun à leur tête un Chef. A l'étape actuelle, pour bien répondre au besoin des populations, le Conseil Communal a entrepris la création de plusieurs services dont le service technique.

L'administration communale dispose d'un ensemble de bureaux avec une salle de réunion, d'un poste de transmission et d'un garage. Il existe également à Grand-Popo plusieurs autres services déconcentrés de l'Etat tels que : recette - perception, service des impôts et taxes auxiliaires, un bureau de poste et de la SBEE un bureau du CeCPA, du CPS, un bureau de la CLCAM, CREP un bureau de la circonscription scolaire. Compte tenu de sa situation de commune frontalière, elle est dotée de deux (02) brigades de sécurité, d'un commissariat spécial et d'un service de conditionnement et de contrôle alimentaire à Hilla

Condji. Elle dispose aussi d'un bureau de douane et d'un poste de péage sur le territoire de Grand-Popo.

1.3 POPULATION

L'historique du peuplement de Grand-Popo tourne d'abord autour de ses groupes ethniques majoritaires que sont les Xwla, les Xuéda, les Guens ou Mina. Ces trois groupes ethniques dérivèrent du grand groupe ethnique ADJA qui, chassé de la vallée du Nil s'installa, après une grande migration d'abord à Tado au Togo au 13^e et 14^e siècle puis à Aplahoué au Bénin au 15^e siècle. Au total et selon le RGPH 3, la population totale de Grand-Popo est de 40 335 habitants contre 360 037 habitants que compte le département du Mono.

❖ Tableau N°1 : Données démographiques (RGPH 2002)

Informations/variables	Commune	Mono
Population totale	40 335	360 037
Population totale femmes	21 081	185 060
Population totale hommes	19 254	174 977
Population rurale	18212	232 205
Nombre de ménages	9633	76 460
Taille des ménages	4,2	4,7
Nombre de ménages agricoles	3855	44 755

Source : RGPH 3, 2002

1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

De petites unités économiques sont implantées par-ci, par-là dans la commune et surtout au niveau des arrondissements de Grand - Popo et Agoué.

On note essentiellement les bars, les restaurants, les buvettes et quelques boutiques de vente de divers. Il faut souligner une intense activité économique à la frontière Hilla Condji (structure de transit et consignation), les buvettes, les vendeuses de Divers....

Il existe dans la commune quelques dépôts de boisson, de cimenterie et de quincaillerie dans les arrondissements de Grand - Popo et Agoué.

L'activité principale dans la commune est la pêche. En raison des contraintes dans le secteur, les emplois sont de moins en moins importants et on assiste à une reconversion progressive des pêcheurs dans **le maraîchage**. Aujourd'hui cette activité emploie le plus grand nombre de travailleurs. Les emplois dans le secteur hôtelier commencent à se développer de plus en plus dans la commune avec le flux touristique que connaît la commune.

Le commerce à Grand-Popo est caractérisé par l'existence d'un marché Communal, de petits marchés d'arrondissement et la présence de quelques boutiques. Dans l'agglomération de Grand- Popo centre, les boutiques sont installées le long de la route inter-Etat, Cotonou-Lomé et la seule voie pavée qui traverse la ville. Au niveau des arrondissements, ces boutiques villageoises sont généralement à l'entrée des villages comme la plupart des marchés de la commune. Dans ces marchés on observe :

- . des hangars construits en matériaux définitifs qui sont souvent financés par certaines structures d'appui telles qu'AGeFIB, ABE, RTI...,
- . des hangars en paille dominant et souvent construits par les usagers eux-mêmes,
- . et beaucoup plus rarement de petits magasins. La plupart des marchés sont difficiles d'accès soit, à cause de l'état impraticable des pistes qui conduisent aux marchés du fait de la crue du Mono ou de l'existence d'un cours d'eau ; dans ces conditions, l'accès à ces équipements se fait en pirogue.

PARAGRAPHE 2 : ETAT DES LIEUX SUR LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

2.1 ETAT DES LIEUX SUR LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

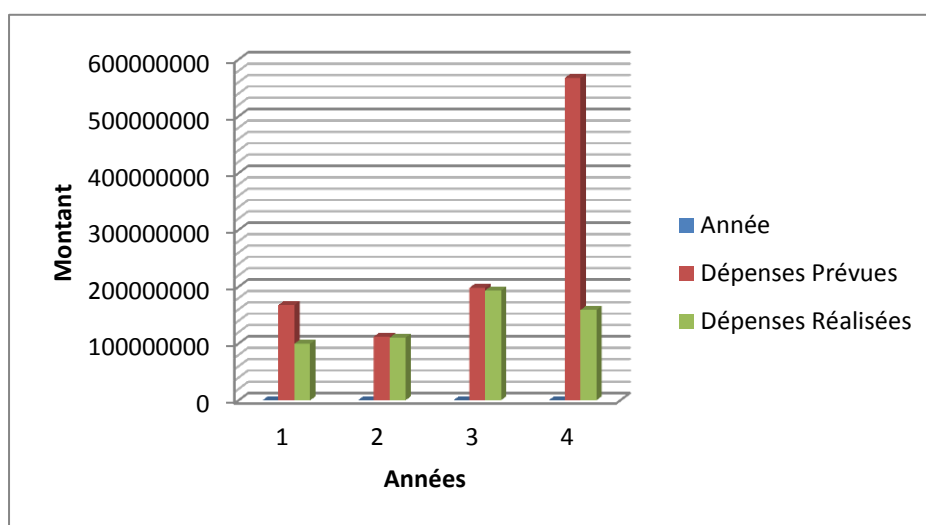
L'état des lieux sur la capacité d'autofinancement des investissements a permis de faire l'état de la gestion budgétaire et financière de la commune et d'analyser les capacités actuelles de mobilisation de ressources financières par la commune.

❖ Au plan de la Gestion budgétaire et financière :

Nous avons constaté qu'au plan de la gestion financière de la commune de Grand-Popo les procédures légales sont bien respectées mais souvent dans des délais limites.

✓ *Dépenses de fonctionnement :*

L'évolution des dépenses prévues par rapport aux dépenses réalisées à la section de fonctionnements, se présente comme suit de 2006 à 2009.



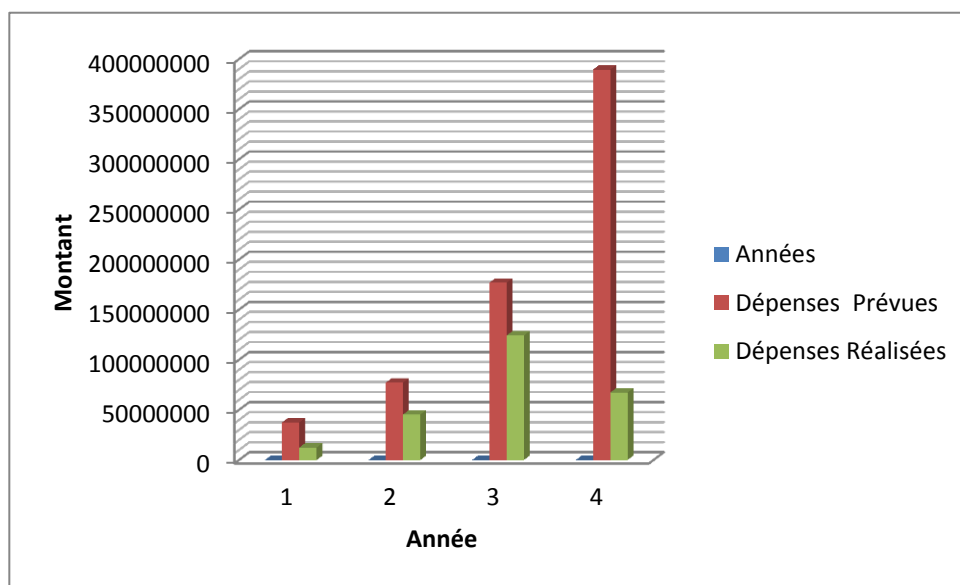
***Graphique N°1 : Evolution des dépenses de fonctionnement
(2006-2009)***

Avec un taux moyen de réalisation de 54% sur la période de 2006 à 2009 pour un montant total de Cinq cent soixante et un million huit cent cinquante deux mille deux cent vingt et un (561 852 221) Francs FCA. On constate que les dépenses de fonctionnement n'ont pas été sincères en 2006 et surtout en 2009 où les réalisations sont largement au dessous des prévisions.

Les dépenses de fonctionnement représentent sur les quatre années considérées 69 % des dépenses totales (Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement).

✓ *Dépenses d'investissement :*

L'évolution des dépenses prévues par rapport aux dépenses réalisées à la section d'investissement se présentent comme suit de 2006 à 2009.



Graphique N°2 : Evolution des dépenses d'investissement (2006-2009)

Le taux de réalisation des investissements est en moyenne de 37% pour un montant de Deux cent quarante neuf mille cinq cent cinquante et un mille neuf cent vingt neuf (249 551 929) Francs CFA de Francs avec un maximum de Cent vingt quatre millions deux quatre vingt neuf mille neuf cent trente neuf (124 289 939) Francs CFA en 2008.

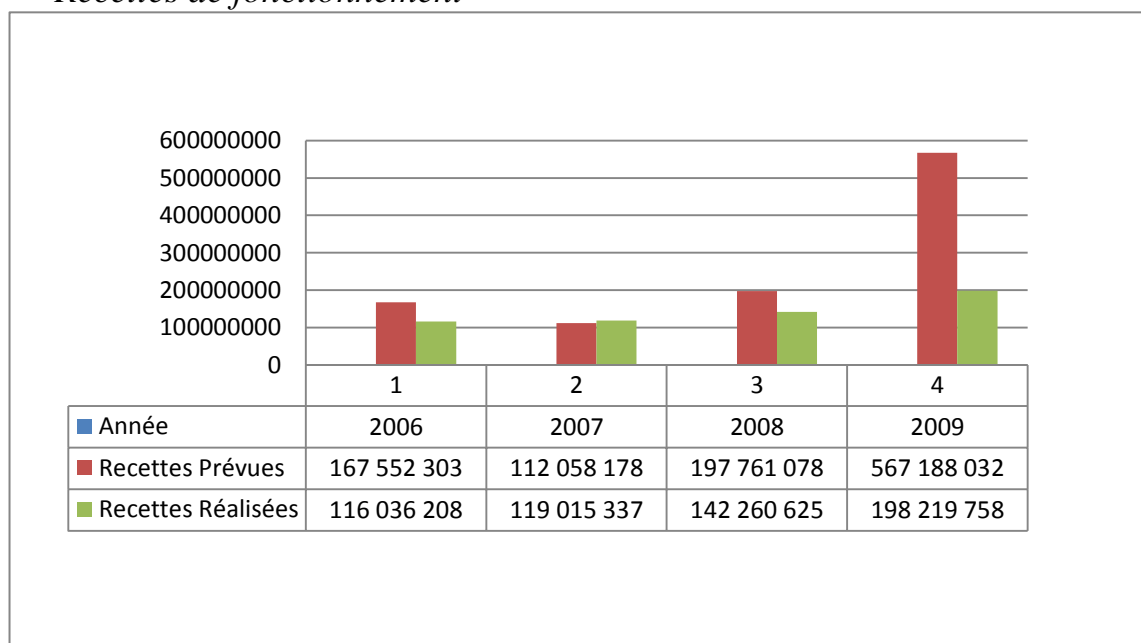
Ces dépenses d'investissement représentent sur les quatre années consécutives 31% des dépenses totales. Ces investissements portent essentiellement sur les infrastructures socio-collectives (Bâtiments, installations techniques et agencements).

❖ Au plan de la Mobilisation des ressources :

✓ *Exploitation de la fiscalité*

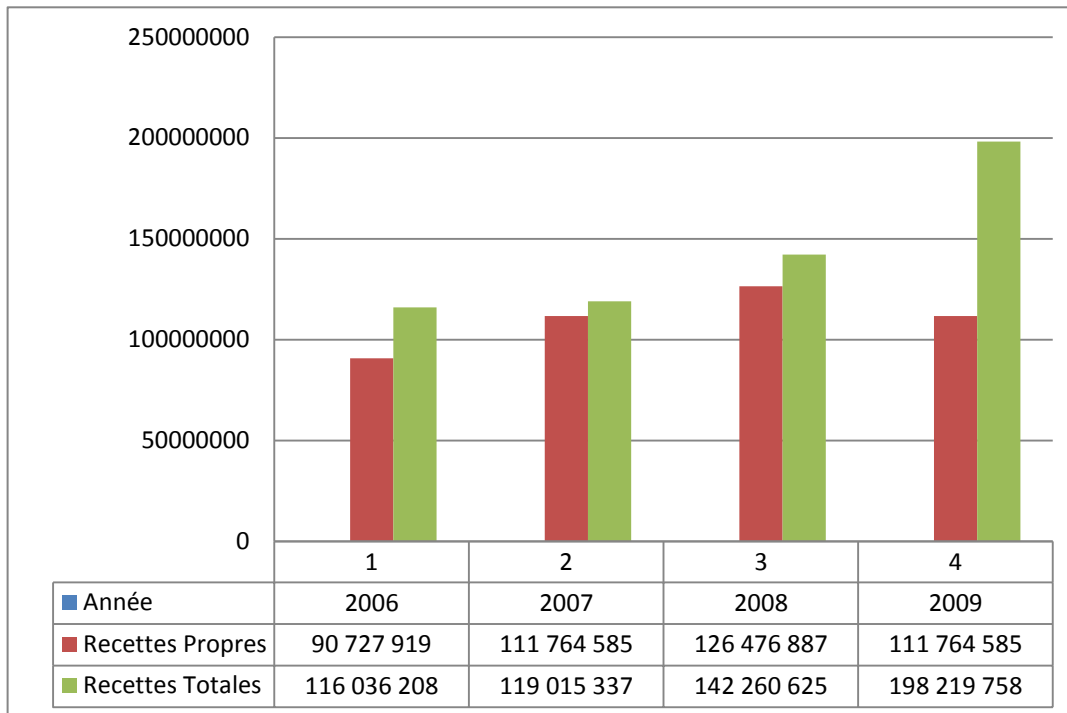
En matière *d'exploitation de la fiscalité*, la Commune de Grand-Popo assure régulièrement le recensement fiscal, la mise à jour de l'assiette et les émissions. Elle a un très bon niveau de recouvrement. Néanmoins, on note un faible niveau d'exploitation des potentialités des ressources des domaines et de l'exploitation des équipements marchands. Par contre les produits des prestations des services connaissent un bon niveau de réalisation et sont en constante croissance.

✓ *Recettes de fonctionnement*



Graphique N°3 : Niveau de mobilisation des recettes totales de fonctionnements (2006 – 2009)

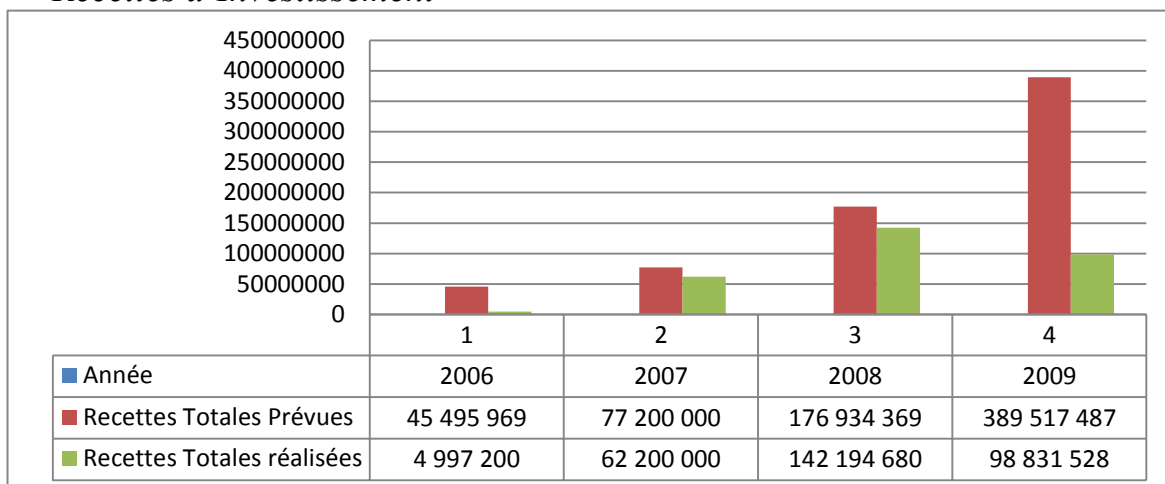
Par rapport *aux recettes de fonctionnement*, on note en général un niveau acceptable de mobilisation des recettes totales de fonctionnement sauf en 2009 où les recettes totales réalisées sont largement en dessous des prévisions. Par conséquent sur les quatre années nous avons un taux moyen de mobilisation des recettes totales de fonctionnement de 55% par rapport aux prévisions.



Graphique N°4 : Niveau de mobilisation des recettes propres par rapport aux recettes totales de fonctionnement (2006 – 2009)

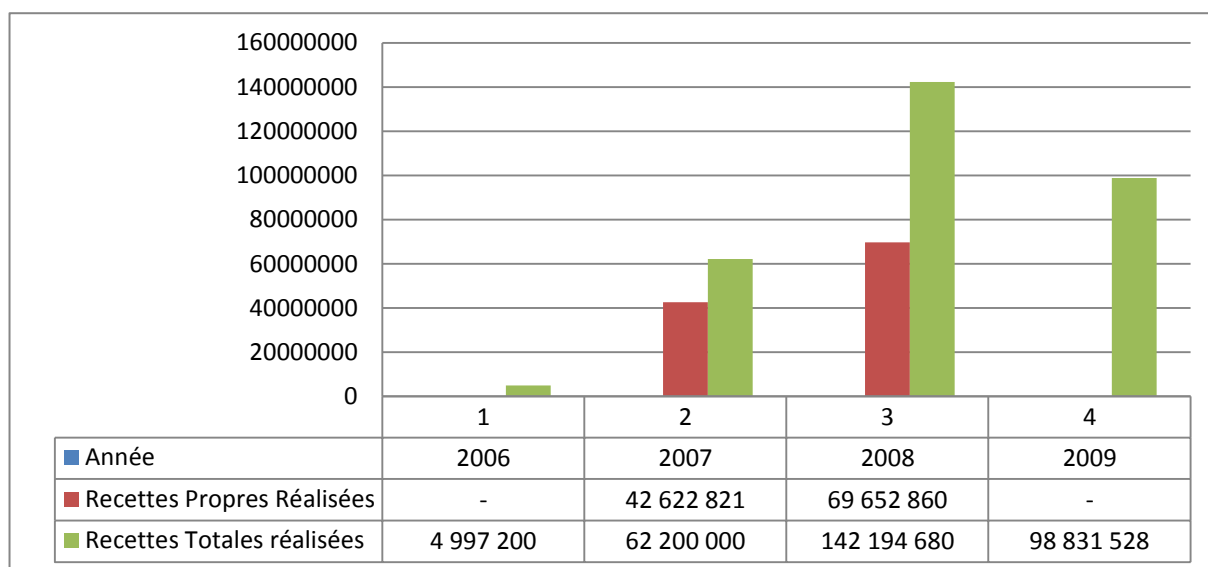
Les recettes propres de fonctionnement connaissent surtout une croissance soutenue et s'élèvent en moyenne sur la période de 2006 à 2009 à environ 110,183 Millions de Francs et représentent les 77% des recettes totales de fonctionnement réalisées.

✓ *Recettes d'Investissement*



Graphique N°5 : Niveau de mobilisation des recettes totales d'investissement (2006 – 2009)

Au niveau *des recettes Totales d'investissement*, on note en général un niveau très faible de mobilisation des recettes totales d'investissement sauf en 2008 où les recettes totales d'investissement ont été réalisées à plus de 80% des prévisions. Par conséquent sur les quatre années nous avons un taux moyen de mobilisation des recettes totales d'investissement de 45% par rapport aux prévisions.



Graphique N°6 : Niveau de mobilisation des ressources propres par rapport aux recettes totales d'investissement (2006 – 2009)

Les recettes propres d'investissement n'ont pas été mobilisées en 2006 et 2009. Cependant il y a eu des investissements qui ont été financé à partir des recettes transférées par l'état central.

En général, il est important de souligner que la commune a un taux très faible de mobilisation des recettes propres d'investissement. Ainsi, sur la période de 2006 à 2009 la somme des investissements sur recette propre de la commune s'élève à 112 275 681 Francs CFA contre un investissement total de 308 223 408 Francs CFA sur la même période.

La commune de Grand-Popo avec ses services assure la mobilisation des recettes propres d'investissement à hauteur d'environ 36% des recettes totales d'investissement, ce qui est faible et insuffisant, .Surtout lorsqu'on sait que l'investissement d'aujourd'hui est l'impôt de demain.

❖ **Au plan de l'équilibre financier :**

TABLEAU N°2 : EQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE
DE GRAND-POPO DE 2006 à 2009

N°	Principaux Agrégats Financiers	2006	2007	2008	2009
1	Recettes réelles de Fonctionnement	116 036 208	119 015 337	142 260 625	198 219 758
2	Dépenses réelles de Fonctionnement	99 380 025	110 361 396	193 198 593	158 912 207
3	Epargne (1-2)	16 656 183	8 653 941	- 50 937 968	39 307 551
4	Recettes réelles d'Investissement	4 997 200	62 200 000	142 194 680	98 831 527
5	Capacité d'autofinancement des investissements (3+4)	21 653 383	70 853 941	91 256 712	138 139 078
6	Dépenses réelles d'investissement	12 567 650	45 385 525	124 289 939	67 308 815
7	Capacité de financement (7-8)	9 085 733	25 468 416	- 33 033 227	70 830 263

La Commune de Grand-Popo dispose d'une capacité d'autofinancement des investissements (Epargne + Recettes réelles d'Investissement) sur toute la période de l'étude. Mais il est important de rappeler que ses ressources propres d'investissement sont à une proportion de 36% de cette capacité. Par conséquent elle présente une capacité d'autofinancement faible; avec des dépenses d'investissement réellement réalisées largement inférieures à cette capacité. Par ailleurs on constate que la commune est équilibrée financièrement puis que les indicateurs comme :

- . (Recettes Réelle de Fonctionnement / Dépenses réelles de fonctionnement) est en moyenne de 102% ce qui est supérieur à 100%
- . (Capacité d'autofinancement des investissements / Dépenses réelles d'investissement) est en moyenne de 129% ce qui est également supérieur à 100%

2.2 ETAT DES LIEUX SUR LES POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

Cet état des lieux nous a permis d'identifier les potentialités économiques locales et la dynamique des principaux acteurs de l'économie locale.

❖ *Potentialités économiques locales*

L'état des lieux sur les potentialités économiques de la commune nous a permis de constater que la commune de Grand-Popo dispose de nombreuses potentialités économiques mais qui sont très peu valorisées.

Au total, on peut dire que la commune de Grand-Popo est une commune à économie locale viable de part :

- sa situation géographique qui lui favorise les échanges au plan départemental, régional et même international avec le Togo ;
- ses conditions agro écologiques, sa forte disponibilité de terres cultivables quoique saisonnièrement inondables et qui lui confèrent un potentiel agricole important dominé par la production **des cultures maraîchères** (oignon, tomate, piment, etc.) ;
- la présence d'un réseau hydrographique très important dans la commune lui offrant des opportunités pour la pêche, la pisciculture et l'agriculture mais encore peu valorisées ;
- la présence de bas-fonds propices à la riziculture quoique encore très peu valorisés ;
- l'existence dans la commune d'un potentiel touristique et culturel très important mais encore très peu valorisée;

❖ *Dynamique des principaux acteurs de l'économie locale*

De façon globale, nous avons constaté que la dynamique des acteurs n'est pas encore satisfaisante. La capacité de mobilisation actuellement faible de la commune explique probablement cette situation.

Le secteur privé rural de l'économie de la commune se compose d'un ensemble continu d'agents économiques interconnectés. Il s'agit de : paysans,

ouvriers agricoles, éleveurs et agro-éleveurs, commerçants, micro-entrepreneurs, artisans et associations d'artisans, petites et moyennes entreprises rurales, IMF, transporteurs, Organisations Paysannes (OP), Groupements Féminins (GF), etc. Il demeure cependant essentiellement informel. Ainsi, si la décentralisation constitue un atout pour le développement des entreprises locales, celles-ci sont encore peu compétitives et la plupart des marchés publics locaux leur échappent. En effet, le secteur privé semble peu ouvert sur son environnement immédiat et régional, peu apte à saisir les opportunités existantes. Le dialogue est très peu développé entre le secteur privé et la Collectivité locale. De leur côté, les autorités locales n'ont pas encore créé des conditions favorables à l'arrivée des investisseurs privés sur leur territoire notamment dans le secteur rural.

Les acteurs économiques sont pour la plupart organisés en associations et groupements pour mieux faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur secteur d'activité. Mais le niveau de structuration et d'efficacité de certaines de ces organisations pose encore problème. En conséquence, malgré les efforts faits par ces organisations pour faciliter l'accès de leurs membres au financement de leurs activités, des problèmes se posent encore dans la commune autour de cette question. En effet, les services financiers sont essentiellement offerts par seulement la CLCAM, la Caisse Rurale d'Épargne et de Prêt (CREP) et quelques Associations et ONG à volet micro finance. Les couches défavorisées ont bien du mal à remplir les conditions d'accès au financement (pas de pièce d'identité, pas de garantie, etc.). Les crédits sont souvent soit inadaptés, soit mal gérés occasionnant des impayés, des saisies et des conflits au sein des groupes solidaires. L'accès au financement reste donc un problème entier pour les acteurs économiques de la commune.

Le problème d'approvisionnement en intrants semble être résolu seulement pour une partie du secteur agricole. **Les maraîchers** continuent d'aller jusqu'au **Ghana pour s'approvisionner en intrants spécifiques**. Les intrants ne sont jamais disponibles à temps pour les acteurs du secteur agricole. Donc l'accès aux intrants se pose avec acuité au niveau des maraîchers.

Si les lois sur la décentralisation ont prévu la création de cadres de concertation entre les acteurs de développement, force est de constater qu'il n'existe pas de véritables cadres de concertation économiques entre le secteur privé et l'administration communale. Une telle situation ne favorise pas

l'expression de l'engagement des élus locaux en matière de promotion du développement économique local, leur leadership étant jugé plus politique que réellement économique.

Au total, la lecture croisée du résultat de l'état des lieux met en évidence les liens entre les deux dimensions du développement local examinées :

- la dimension financière;
- la dimension économique.

Les faiblesses relevées au niveau de la situation financière de Grand-Popo sont due au fait qu'elle est tributaire de ressources financières extérieures. Cette situation pourrait s'améliorer si les potentialités économiques considérables étaient mieux exploitées.

SECTION 2 : CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

CETTE PARTIE SERA CONSACREE A LA SPECIFICATION ET A LA VISION GLOBALE DE RESOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE.

PARAGRAPHE 1 : CHOIX ET SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE

La problématique de la faible capacité d'autofinancement des investissements et la sous exploitation des potentialités économiques de la commune seront spécifiées après l'identification de leurs faiblesses à partir de l'état des lieux.

1-1 IDENTIFICATION DES FAIBLESSES

Tableau N°3: Identification des problématiques possibles

Domaine	Centres d'Intérêt	Problèmes Spécifiques	Problèmes Généraux	Problématiques
Financier	1- Gestion Budgétaire et Financier	<ul style="list-style-type: none">. Non sincérité dans les Prévisions de Dépense de Fonctionnement.. Inexistence de budget d'investissement à vision économique	Gestion Budgétaire et Financier peu performante	Problématique de la Gestion Budgétaire et Financier peu performante

	2- Mobilisation des Ressources Propres	<ul style="list-style-type: none"> . Faible niveau d'exploitation des potentialités des ressources des domaines et des équipements marchands. . Faible niveau de mobilisation des Recettes Totales d'investissement. . Faiblesse notoire du niveau de mobilisation des recettes Propres d'investissement. 	Mobilisation non optimale des Ressources Propres	Problématique de la mobilisation non optimale des ressources propres.
	3- Capacité d'autofinancement des investissements	<ul style="list-style-type: none"> . Faiblesse des ressources propres . Prédominances des dépenses de fonctionnement 	Faible capacité d'autofinancement des investissements	Problématique de la faible capacité d'autofinancement des investissements
Economique	1- Tourisme, Artisanat et le commerce	<ul style="list-style-type: none"> . Insuffisance d'Organisation et d'Encadrement pour le développement du tourisme, de l'artisanat et du commerce . Manque de cadre de concertation entre les acteurs (secteur privé et l'administration communale) 	Peu Organisation et d'Encadrement du Tourisme, de l'Artisanat et du Commerce	Problématique du non développement du Tourisme, l'Artisanat et du Commerce

2- Banque IMF	et	<ul style="list-style-type: none"> . Inexistence de Banque. . Inadaptation des crédits offerts par les IMF. . Difficulté d'accès au financement des acteurs du développement locale. 	Manque d'accès au financement par les acteurs du développement local	Problématique de la Faible Capacité d'accès aux crédits des acteurs de développement économique
3- Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> . Nom mécanisation de l'agriculture. . Inexistence des techniques modernes de transformation des produits agricoles. . Inexistence d'intrant pour la filière maraîchère qui est plus développée dans la commune. 	Peu valorisation de la Filière agricole	Problématique du Faible développement de la filière agricole

Source : Etat des lieux

1-2 LA PROBLEMATIQUE DE LA FAIBLE CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET DU FAIBLE NIVEAU DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AGRICOLE

Une analyse des différents problèmes identifiés au cours de notre restitution de l'état des lieux, laisse percevoir que tous les centres d'intérêt représentent des problématiques importantes auxquelles les responsables devront résolument faire face en vue d'améliorer les performances de la mairie de Grand-Popo. Plus particulièrement les problématiques liées à la faible capacité d'autofinancement des investissements et du faible niveau de développement de la filière agricole paraissent plus pertinente dans la mesure où

l'investissement et la valorisation de l'agriculture sont des socles du développement local qui est l'un des objectifs de la décentralisation.

La problématique de la faible capacité d'autofinancement des investissements et celle du faible niveau de développement de la filière agricole sont constituées d'un ensemble de problèmes constituant un frein à la réalisation des investissements dans la commune.

Plusieurs facteurs influencent la mobilisation des ressources par ricochet la capacité d'autofinancement des investissements dans la commune. Au nombre de ces facteurs nous distinguons, les facteurs politiques, socioéconomiques et managériaux.

- . Les Facteurs politiques : ils se rapportent à la faible prise de conscience des élus locaux ou parfois leur opposition à des réformes qui vont à l'encontre de leurs intérêts ou encore à la mauvaise gestion des autorités locales.
- . Les facteurs socioéconomiques : ce sont essentiellement la pauvreté de la population ; l'incivisme fiscale; la faible conscience citoyenne de la population, le manque cruel d'intrant (engrais ou compost) pour la filière maraîchère qui est le plus développée dans la commune et devrait constituer une source très importante de ressources propres et la très faible formalisation de l'économie, toute chose qui induit la faiblesse des ressources propres de la commune.
- . Les facteurs managériaux : la gouvernance locale notamment le gaspillage des rares ressources, la faible motivation des agents; la non maîtrise des dépenses de fonctionnement. Aussi, au niveau managérial nous avons les contraintes de l'État central qui se rapportent à l'insuffisance et au retard des transferts de ressources aux communes; au fort encadrement des impôts locaux par l'État.

Toutes ces contraintes ne peuvent être examinées dans le cadre d'un mémoire, c'est pourquoi notre travail se contente de traiter trois facteurs internes à la commune d'accueil à savoir :

- . La faiblesse des ressources propres de la mairie,
- . La prédominance des dépenses de fonctionnement et
- . Le Manque cruel d'intrant (Engrais ou compost) pour la filière maraîchère.

Le choix de ces différents problèmes nous conduit à formuler notre sujet de la manière suivante : « Appui à la capacité d'autofinancement des

investissements de la commune de Grand-Popo à travers l'installation d'une unité de production de compost ».

PARAGRAPHE 2 : DETERMINATION DE LA VISION GLOBALE DE RESOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE

Après le choix et la spécification de la problématique, nous aborderons la vision globale pouvant permettre l'analyse et la résolution des problèmes spécifiques découlant du problème général qu'est la faible capacité d'autofinancement des investissements et le manque cruel de compost pour les maraîchers de la commune de Grand-Popo.

La mairie et les services techniques fiscaux de l'Etat, ont du mal à appréhender ou à aider à valoriser l'assiette ce qui entraîne la faiblesse des ressources propres mobilisées (Problème spécifique n°1). La résolution de ce problème spécifique passera par l'identification de stratégies et mécanismes de mobilisation optimale des ressources propre de la Commune.

La prédominance des dépenses de fonctionnement (problème spécifique n°2) combiné à la faiblesse des ressources propres met à mal la capacité d'investissement de la mairie. En effet, plus le montant des dépenses est proche de celui des recettes de fonctionnement, moins les communes parviennent à dégager une épargne significative. La réflexion ici sera axée sur les moyens d'amélioration de la dépense communale.

La commune de Grand-Popo est regorgée de maraîchers qui vont jusqu'au Ghana pour s'approvisionner en engrais (compost) (Problème spécifique n°3) or il existe des techniques traditionnelles de fabrication de ce compost sur place. La non disponibilité à temps de cet intrant agit considérablement sur le rendement de ces maraîchers amenuisant ainsi leur revenu et par ricochet les ressources propres de la commune. A ce niveau, la réflexion serait de remédier à cette difficulté par une étude de faisabilité d'une unité de compost au profit de la commune gage de l'amélioration des ressources propres de la mairie de Grand-Popo.

CHAPITRE 1 :

**CONCEPTION ET MISE EN APPLICATION DU
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE
DE L'ETUDE**

Ce Chapitre sera consacré d'abord aux cadres théoriques et méthodologiques de l'étude.

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Le cadre théorique et méthodologique sera présenté à travers les objectifs de l'étude et la méthodologie adoptée.

PARAGRAPHE 1 : OBJECTIFS HYPOTHESES ET REVUE DE LITTERATURE

1-1 OBJECTIFS ET HYPOTHESE DE L'ETUDE

1-1.1 OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude sont de deux sortes : l'objectif général lié au problème général retenu et les objectifs spécifiques correspondant à chaque niveau spécifique du problème général.

1-1.2 OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de notre étude est de faire des propositions pour appuyer la capacité d'autofinancement des investissements de la commune de Grand-Popo à travers l'installation d'une unité de compost.

1-1.3 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont en relation avec chacun des problèmes spécifiques retenus. Ainsi, nous envisageons :

- . D'identifier les causes de la faible mobilisation des recettes fiscales et non fiscales de la commune;
- . De déterminer les contraintes liées à la prédominance des dépenses de fonctionnement dans les réalisations budgétaires de la mairie;
- . D'identifier les causes du non disponibilité à temps de compost pour les maraîchers.

Pour arriver à ces objectifs, notre étude s'est basée sur un certain nombre d'hypothèses.

1-2 FORMULATION DES HYPOTHÈSES

Il s'agit ici d'identifier dans un premier temps la cause supposé être à l'origine de chaque problème spécifique, puis, dans un second temps d'élaborer l'hypothèse en liant le problème à la cause.

1-2.1 CAUSE ET HYPOTHESE LIEES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°1

De l'état des lieux de la capacité d'autofinancement des investissements de la commune, plusieurs facteurs peuvent expliquer la faiblesse des ressources propres de la mairie. Il s'agit de

- . L'incivisme fiscal;
- . L'insuffisance des moyens humains et matériels;
- . La sous exploitation et la non valorisation du potentiel fiscal et non fiscal de la commune ;

L'incivisme fiscal et l'insuffisance de moyens de toute nature bien que constituant un handicap à la mobilisation des ressources ne suffisent pas pour justifier la faiblesse des ressources propres de la mairie de Grand-Popo.

La sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune semble donc plus pertinente pour expliquer ce problème. Ceci nous permet donc de formuler la première hypothèse comme suit : La Sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune est à la base de la faiblesse des ressources propres de la mairie de Grand-Popo.

1-2.2 CAUSE ET HYPOTHESE LIEES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°2

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation constante et lourde, dominé par le salaire d'un personnel encore insuffisant et dont la qualification n'est pas encore en phase avec les besoins.

Les dépenses de fonctionnement représentent sur les quatre années considérées (2006 à 2009) près de 70 % des dépenses totales (Dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement). Or le reste des 30% destiné aux dépenses d'investissement ne sont réalisées qu'à 37% sur la période de l'étude. Ces 37% de réalisation en investissement ne concernent que les infrastructures socio collectives qui ne sont pas directement pourvoyeur de richesses pour la commune.

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse n°2 comme suit : La non maîtrise des dépenses communales explique la prédominance des dépenses de fonctionnements.

1-2.3 CAUSE ET HYPOTHESE LIEES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°3

Les intrants ne sont jamais disponibles à temps pour les acteurs du secteur agricole. **Les maraîchers** continuent d'aller jusqu'au **Ghana pour s'approvisionner en intrants spécifiques**. Donc l'accès aux intrants se pose avec acuité au niveau des maraîchers.

Le problème d'approvisionnement en intrants semble être résolu seulement pour une partie du secteur agricole. **Les maraîchers** continuent d'aller jusqu'au **Ghana pour s'approvisionner en intrants spécifiques**. Les intrants ne sont jamais disponibles à temps pour les acteurs du secteur agricole. Donc l'accès aux intrants se pose avec acuité au niveau des maraîchers. Ceci nous permet donc de formuler la dernière hypothèse comme suit : l'inexistence à Grand-Popo d'une unité de production de compost pour les maraîchers explique les causes du non disponibilité à temps de compost pour les maraîchers.

Tableau N°4 : Tableau de bord de l'étude sur « Appui à la capacité d'autofinancement des investissements de la commune de Grand-Popo à travers l'installation d'une unité de compost »

Niveau d'Analyse	Problématique	Objectif de recherche	Causes Supposées	Hypothèses
Niveau Général	Problème général : La Faible capacité d'autofinancement des investissements et le manque cruel de compost aux maraîchers.	Objectif général : Faire des propositions pour appuyer la capacité d'autofinancement des investissements à travers l'installation d'une unité de compost	-	-
Niveaux spécifiques	Problème spécifique n°1 : La faiblesse des ressources propres.	Objectif spécifique n°1 : identifier les causes de la faible mobilisation des recettes fiscales et non fiscales de la commune	Cause spécifique n°1 : Sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune.	Hypothèse spécifique n°1 : La Sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune est à la base de la faiblesse des ressources propres de la mairie de Grand-Popo.

	<p>Problème Spécifique n°2 La prédominance des dépenses de Fonctionnement.</p>	<p>Objectif spécifique n°2 : déterminer les contraintes liées à la prédominance des dépenses de fonctionnement dans les réalisations budgétaires de la mairie</p>	<p>Cause spécifique n°2 : Non maîtrise des dépenses communales.</p>	<p>Hypothèse spécifique n°2 : La non maîtrise des dépenses communales explique la prédominance des dépenses de fonctionnements.</p>
	<p>Problème Spécifique n°3 Le Manque cruel d'intrant (Engrais ou compost) pour la filière maraîchère.</p>	<p>Objectif spécifique n°3 : identifier les causes du non disponibilité à temps de compost pour les maraîchers.</p>	<p>Cause spécifique n°3 : Inexistence à Grand-Popo d'une unité de compostage.</p>	<p>Hypothèse spécifique n°3 : l'inexistence à Grand-Popo d'une unité de compostage explique les causes du Manque cruel d'engrais organique.</p>

2- REVUE DE LITTÉRATURE

2-1 POINT DE VUE ANTERIEURS SUR LE PROBLEME

La capacité d'investissement est une donnée très importante de l'équilibre financier des communes. C'est un indicateur de la santé financière de ces communes, qui dépend de leur capacité à mobiliser les ressources locales. Les élus locaux doivent, conformément aux dispositions de la loi n°98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes, faire face à deux (02) grandes catégories de dépenses à savoir : Les dépenses de fonctionnement ou dépenses ordinaires et les dépenses d'investissement ou dépenses en capital, et accorder la primauté aux dépenses obligatoires et au produit des prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement spécifiés aux articles 17 et 23 de ladite loi. Tout compte fait, les dépenses en capital surpassent toujours la capacité de mobilisation des ressources locales (CHAKO A., 2005). Cela entraîne un besoin de financement né de l'insuffisance de la capacité d'investissement pour couvrir les dépenses en capital.

Ce constat est appuyé par ELONG-MBASSI J-P. et al(2003) qui affirment que la capacité d'investissement des communes du Bénin est faible et a évolué en dents de scie entre 1997 et 2001.

2-2 POINT DE VUE ANTERIEURS SUR LES PROBLEMES SPECIFIQUES

Pour CHAMBAS et al. , (2007), un premier constat essentiel est la faiblesse extrême des ressources locales propres dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Ces ressources locales propres ne dépassent généralement pas 1% du PIB. Elles s'établissent en moyenne dans les pays de l'UEMOA à 0,7% du PIB Burkina Fasso : 0,6% ; Côte d'Ivoire : 1% ; Sénégal, 0,8%).

Dans le cas du Bénin en 2005, elles s'élèvent à 0,6% du PIB et 3,8% des recettes publiques globales. Pour cette année 2005, le montant des ressources propres par habitant du Bénin est en moyenne de 1960FCFA par habitant. En raison de leur faible niveau, la mobilisation de ressources locales propres ne peut qu'exercer un effet très limité sur le développement.

Les dépenses de fonctionnement de la commune de Grand-Popo connaissent une augmentation constante et soutenue, dominé par le salaire d'un personnel encore insuffisant et dont la qualification n'est pas encore en phase avec les besoins. (PARIEFIC, 2010 de Grand-Popo page 22).

Par ailleurs, Le manque cruel d'intrant (Engrais organique ou compost) agit considérablement sur le rendement des maraîchers amenuisant ainsi leur revenu et par ricochet les ressources propres de la commune.

Aussi, le projet de lutte contre la pollution des eaux par la modification des pratiques agricoles appuyé par le PNUD, via le programme de micro financement du fond pour l'environnement mondial (PMF/FME) part de la constatation, en décembre 2005, de la pollution des eaux de surface ainsi que de la nappe phréatique au niveau de la lagune côtière. Les deux milles maraîchers sur le littoral sont alors montrés du doigt, mais sont aussi les premières victimes de cette pollution, puisqu'ils utilisent cette eau pour irriguer leurs cultures et pour leur consommation personnelle. Il s'avère que, jusqu'à ces dernières années, l'utilisation des engrais chimiques n'était pas du tout raisonnée. A cela s'ajoutent deux contraintes physiques liées au milieu : le sol sableux facilement lessivable et la nappe phréatique peu profonde (environ 6 m).

Les objectifs du projet ont donc été de diminuer l'utilisation d'intrants chimiques et de faciliter l'accessibilité physique et financière des maraîchers à des engrais organiques notamment par la mise en place d'une unité de compostage. Il permettra aux producteurs de se rendre autonomes en intrants et de maintenir leurs rendements, tout en assurant une bonne qualité des eaux pour les populations.

PARAGRAPHE 2 : METHODOLOGIE ADOPTEE

Notre approche méthodologique est basée sur la recherche documentaire et l'enquête.

2-1 LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE CONSISTE EN LA COLLECTE DE DOCUMENTS.

Elle nous a permis de recueillir la documentation indispensable à l'approfondissement de notre sujet de recherche. Cette méthode nous a conduits vers différentes sources d'informations.

Nous avons également consulté plusieurs documents relatifs au financement du développement local et au sujet de notre étude en particulier notamment à la bibliothèque de l'ENAM et celle de la SNV (Organisation

Néerlandaise de développement. Ceci pour connaître les points de vue antérieurs sur les questions objets de notre réflexion.

L'analyse des comptes administratifs de la mairie de Grand-Popo nous a aussi permis de vérifier certaines de nos hypothèses.

Par ailleurs, nous avons eu recours à l'Internet qui constitue aujourd'hui une importante banque d'informations.

Dans notre quête d'informations, nous ne nous sommes pas contentées de la recherche documentaire. Notre Objectif étant d'obtenir des données fiables, traduisant les réalités de la structure d'accueil et susceptible de ce fait, de nous guider ans la vérification de nos hypothèses, nous avons également adopté une démarche de terrain.

2-2 L'ENQUETE

Elle est la concrétisation de l'approche empirique adoptée par notre étude. La recherche empirique est celle qui part de l'observation de la réalité et de l'étude des cas particuliers pour aboutir à des généralisations. Elle indique alors une démarche méthodologique qui regroupe l'identification de la population mère, la nature de l'enquête, l'échantillonnage ainsi que le centre d'intérêt des entrevues.

L'enquête réalisée dans le cadre de cette étude a pour objectif de collecter les données pouvant permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de départ. Le centre d'intérêt de cette enquête tourne autour des problèmes spécifiques identifiés à savoir :

- . La faiblesse des ressources propres de la mairie
- . La prédominance des dépenses de fonctionnement et
- . Le Manque cruel d'intrant (Engrais organique ou compost) pour la filière maraîchère.

Nous avons privilégié comme moyen de réalisation de cette enquête les entretiens. Il s'agit d'entrevues réalisées au moyen d'un guide d'entretien.

PRÉPARATION ET RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La préparation de l'enquête s'est traduite par l'élaboration de la stratégie de collecte. Notre stratégie pour recueillir les données a consisté dans un premier temps, à la conception de notre outil de collecte et dans un second temps, à la détermination de la population cible. En ce qui concerne la

conception de notre outil qu'est le guide d'entretien (annexe n°2), le choix des questions qui y figurent a été guidé par notre souci d'obtenir des personnes enquêtées les informations indispensables à la réalisation de notre travail. Ainsi, les questions ont été retenues compte tenu de leur importance pour la compréhension des faits observés et donc pour la détection de leur cause réelle. Quant à la détermination de la population cible, nous avons constitué un échantillon typique ou par choix raisonné. Cette technique se fonde sur le choix raisonné en fonction de l'orientation que le chercheur veut donner à ses investigations. Elle est utilisée dans les enquêtes dites qualitatives ou encore si un chercheur préfère mener des études de cas plus exemplaires que représentatives. Ainsi :

- sur la question de la faiblesse des ressources propres nous nous sommes entretenus avec le Maire et ses adjoints, le CSAF, les simples agents de la mairie de Grand-Popo, les agents du CIPE et le président de la commission des affaires économiques et financières soit douze (12) personnes ;

- sur la question de la prédominance des dépenses de fonctionnement, les personnes interviewées sont au nombre de quatre (04) à savoir le C/SAF, le Receveur Percepteur (Comptable de la commune), un agent (la secrétaire) et le président de la commission des affaires économiques et financières ;

- pour ce qui est du manque cruel d'intrant (compost ou engrais organique) pour la filière maraîchère, nous nous sommes entretenus avec certains membres (15 personnes) de l'Union Communale des Producteurs de Grand-Popo (UCP-GP) et quelques agents de la mairie.

Après l'élaboration de la stratégie, la réalisation de la collecte est caractérisée par l'administration du guide d'entretien à la population cible. Nous avons recueilli leurs opinions sur les différentes questions de même que les solutions qu'ils préconisent. Les données recueillies ont été traitées par la stratégie descriptive.

SECTION 2 : COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

Le cadre théorique présenté, il convient dans cette partie de présenter les résultats de l'enquête et de vérifier les hypothèses.

PARAGRAPHE 1 : MOBILISATION, DEPOUILLEMENT ET PRESENTATION DES DONNEES.

1-1 RESTITUTION ET LIMITES DES RESULTATS DE LA COLLECTE

Il s'agira ici de présenter les résultats de l'enquête avant de mettre en lumière leurs limites.

1-1.1 PRESENTATION DES DONNEES

1-1.11 PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES RELATIVES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°1

Il s'agit du problème de faiblesse des ressources propres de la mairie de Grand-Popo. Les informations recueillies sont consignées dans le tableau ci-après :

Tableau N°5: Cause de la faiblesse des ressources propres de la commune de Grand-Popo.

Réponses	Valeurs absolues	Pourcentages
Insuffisance de moyen humain et Matériel	3	25%
Incivisme Fiscal de la population	4	33%
Sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune	10	83%

Source : Résultats de nos enquêtes.

Une analyse des résultats consignés dans ce tableau révèle que la cause majeure de la faiblesse des ressources propres de la municipalité de Grand-Popo est la sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune.

1-1.1 2 PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES RELATIVES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°2

Il s'agit de la prédominance des dépenses de fonctionnement de la mairie de Grand-Popo. Grâce aux enquêtes, nous avons pu recueillir les informations suivantes :

Tableau N°6 : Cause de la prédominance des dépenses de fonctionnement

Réponses	Valeurs Absolues	Pourcentage
Poids du salaire d'un personnel insuffisant	2	50%
Les frais de formation des maires, adjoints et conseillers	3	75%

Source : Résultats de nos enquêtes

Suivant les résultats de notre enquête, il ressort que la prédominance des dépenses de fonctionnement dans les réalisations de la mairie est prioritairement les frais de formation des maires, adjoints et conseillers sans occulter le poids du salaire d'un personnel insuffisant.

1-1.1 3 PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES RELATIVES AU PROBLEME SPECIFIQUE N°3

Il s'agit du problème de Manque cruel d'intrant (Engrais organique ou compost) pour la filière maraîchère. Les informations recueillies sont consignées dans le tableau ci-après :

Tableau N°7 : Cause de Manque cruel d'engrais organique (compost) pour les maraîchers.

Réponses	Valeurs Absolues	Pourcentage
Habitude d'utilisation de l'engrais chimique	5	33%
Inexistence d'une unité de compostage	12	80%

Source : Résultat de nos enquêtes

A ce niveau, les résultats de notre enquête, montre clairement que l'inexistence d'une unité de compostage à Grand-Popo est la cause réelle du manque cruel d'engrais organique pour les maraichers.

1-1.2 DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DES DONNEES RECUEILLIES

Les difficultés majeurs rencontrées se résument à :

- La méfiance et la réticence de certains agents à répondre aux questions.
- L'indisponibilité des personnes ressources devant nous fournir les réponses appropriées;
- Des rendez-vous manqués ou difficilement honorés par certains responsables;

Notre étude connaît également des limites qui sont dues à la marge d'erreur qui peut résulter du non retraitement des données financières et du nombre restreint des personnes soumises au guide d'entretien. Ce choix est le fait du court délai dont nous disposons pour la réalisation de notre mémoire.

PARAGRAPHE 2 : VERIFICATION DES HYPOTHESES ET ETABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC

2.1 VERIFICATION DES HYPOTHESES

L'analyse des données recueillies aussi bien au cours de notre enquête qu'à travers la documentation rassemblée sur le sujet à révélé que :

- La sous exploitation et la non valorisation du potentiel communal en matière de recette, explique la faiblesse des ressources propres de Grand-Popo. Notre première hypothèse selon laquelle la sous exploitation et la non valorisation du potentiel communal est à la base de la faiblesse des ressources propres se trouve ainsi vérifiée.
- Les frais de formation des maires, adjoints et conseillers ont une part élevé dans les dépenses totales de la mairie. Ces frais qui figurent à la section de fonctionnement justifient la prédominance des dépenses de cette section dans les dépenses totales de la commune. Toutefois le poids du salaire d'un personnel insuffisant n'est pas à occulter. La deuxième hypothèse selon laquelle la non maîtrise des dépenses explique la prédominance des dépenses de fonctionnement est justifiée.

- L'inexistence d'une unité de compostage à Grand-Popo explique clairement le manque cruel d'engrais organique (compost) pour les maraîchers. Ainsi, notre hypothèse n°3 selon laquelle l'inexistence d'une unité de compostage est à la base du manque cruel d'engrais organique à Grand-Popo est vérifiée.

2.1 ÉTABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC

Après vérification des hypothèses, nous pouvons établir le diagnostic suivant :

La faiblesse des ressources propres de Grand-Popo est due à la sous exploitation et la non valorisation du potentiel de la commune en matière de recettes.

Quant à la prédominance des dépenses de fonctionnement est le fait à la fois de la part élevée des frais de formation des maires, adjoints et conseillers, et le poids du salaire d'un personnel insuffisant.

Le manque cruel en intrant (engrais organique ou compost) pour les maraichers est dû à l'inexistence d'une unité de compostage à Grand-Popo.

Notre démarche tout au long de cette étude nous a amené à identifier certaines difficultés d'autofinancement des investissements de la municipalité. La capacité d'autofinancement des investissements étant très importante dans l'amorce du développement économique locale, il convient d'envisager des solutions idoines à son amélioration.

CHAPITRE 2 :
APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS
DE LEUR MISE EN ŒUVRE.

Ce dernier chapitre sera consacré d'abord aux approches de solutions et les conditions de leurs mises en œuvre.

SECTION 1 : APPROCHES DE SOLUTIONS

Ici, il convient d'apporter des approches de solution au problème spécifique n°1 et n°3, car pour nous, ils sont les plus importants et nous intéressent plus, surtout que le premier peut déjà trouver une partie de sa solution dans la mise œuvre du troisième.

PARAGRAPHE 1 : APPROCHE DE SOLUTIONS A LA FAIBLESSE DES RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE

L'élargissement des recettes de la commune de Grand-Popo, sera effectif si la mairie identifie, exploite, valorise et maîtrise les éléments suivants :

L'assiette imposable : tant pour les recettes fiscales que les recettes propres.

Le recouvrement : quelle que soit la pertinence des prévisions de recettes, la commune ne pourra mobiliser les ressources si elle ne dispose pas d'un bon mécanisme de recouvrement surtout dans un contexte où le contribuable béninois en général et popo en particulier n'a pas la culture de paiement automatique de ses impôts. C'est pourquoi la mairie a besoin :

- d'une redynamisation des différents services de recouvrement tant à la mairie qu'aux impôts en les dotant de moyens adéquats (matériels et humains) pour plus d'efficacité et d'efficience dans la collecte de recettes fiscales et non fiscales.
- de faire des sensibilisations permanentes de proximité dans les maisons et les ménages;
- de réduire au maximum la fraude fiscale;
- de réduire au maximum l'évasion fiscale ;
- de contribuer à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale;
- de proposer des listes de contribuable à encourager, à féliciter et voir à décorer par la Mairie;
- de plus de synergie et de collaboration entre la mairie et la direction des impôts.

PARAGRAPHE 2 : APPROCHE DE SOLUTIONS AU PROBLEME DE MANQUE CRUEL D'ENGRAIS ORGANIQUE POUR LES MARAICHERS DE GRAND-POPO.

Ce problème nous intéresse plus, car dans la commune de Grand-Popo, on dénombre près **de trois mille maraîchers**. Ainsi, elle est classée en deuxième position nationale dans les productions maraîchères (UCP-GP) en 2005.(UCP, 2007). Donc le maraîchage devrait constituer actuellement pour les populations de cette commune leur première source de revenu, et par ricochet celle des ressources propre de la commune mais malheureusement on observe le contraire. Parce que pour avoir le compost (engrais organique), ces maraîchers vont jusqu'au **Ghana** pour s'approvisionner en intrant spécifique. C'est pourquoi pour trouver de solution à ce problème imminent, nous avec le bureau de l'Union Communal des Producteurs de Grand-Popo et la Mairie avons décidé de l'étude de faisabilité d'une unité de compostage à Grand-Popo pour combler ce vide.

SECTION 2 : LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les conditions de mise en œuvre des suggestions faites aux solutions à la faiblesse des ressources feront l'objet de recommandations à l'endroit des autorités locales, de la population, et des autorités centrales d'une part.

D'autre part, les conditions de mise en œuvre de la solution au manque cruel d'intrant organique feront l'objet de la présentation de notre étude de faisabilité de l'unité de compostage à Grand-Popo.

PARAGRAPHE 1: LES RECOMMANDATIONS A LA FAIBLESSE DES RESSOURCES PROPRE

1-1 RECOMMANDATION A L'ENDROIT DES AUTORITES COMMUNALES

Pour les autorités locales, il s'agira :

- d'afficher la volonté politique de conduire la commune vers un développement économique et social;

- d'être en dialogue continu avec l'Etat pour amener ce dernier à effectuer les transferts de ressources ;
- de promouvoir le partenariat commune- secteur privé;
- de promouvoir une collaboration plus active entre le service des impôts et la mairie.
- d'organiser la sensibilisation permanente de tous les contribuables à travers des rencontres périodiques et l'affirmation de la volonté de l'équipe municipale de faire une gestion transparente des ressources locales et de répondre effectivement aux des populations.

1-2 RECOMMANDATION À L'ENDROIT DE LA POPULATION ET DES AUTORITÉS CENTRALES

De la part de la population, il est nécessaire de parvenir à une prise de conscience de ce que le processus de décentralisation ne peut porter ses fruits sans leur participation ; et que, pour aboutir au développement de sa localité chaque citoyen doit être disposé à consentir des efforts financiers. Les cas de détournements et de mauvaises gestions ne doivent pas servir de prétexte à l'incivisme fiscale, car les citoyens disposent de moyens légaux de contrôle qu'ils doivent d'ailleurs commencer à mettre en œuvre .Ils ont par ailleurs un pouvoir de sanctions à travers leurs suffrages qu'ils peuvent refuser d'accorder à un candidat ou à un autre.

Par rapport aux autorités centrales, pour aider la commune de Grand-Popo à améliorer ses ressources propres, elles doivent être à l'écoute permanente de ses doléances en matière **d'investissement**, le seul gage d'une amélioration efficace desdites ressources.

PARAGRAPHE 2 : PRESENTATION DE NOTRE ETUDE DE FAISABILITE DE L'UNITE DE COMPOSTAGE A GRAND-POPO

L'installation d'une unité de compostage peut résoudre le problème évoqué précédemment, c'est à dire le Manque cruel de compost (Engrais organique), tout en améliorant la qualité nutritive des produits maraîchers, la disponibilité permanent du compost, voir le rendement à l'hectare. De plus, la mise en place de cette unité de compostage fournirait du travail à certains jeunes de la commune qui s'occuperaient du site. Par conséquent, les populations de Grand-Popo majoritairement maraîchers verront leur ressource financière

améliorée et contribueront plus au développement économique et social de la commune.

Ainsi, la mise en place de l'unité de compostage a soulevé plusieurs études sommaires telles que :

- le choix des matières premières;
- la localisation de l'unité de compostage;
- la fabrication du compost lui-même;
- et la viabilité économique.

▪ LES MATIERES PREMIERES

Pour réaliser du compost en quantité suffisante nous avons cherché des matières organiques disponibles en grande quantité dans la région.

Or, depuis 5 ans, le fleuve Mono est de plus en plus envahi par les jacinthes d'eau comme on peut voir sur **la Figure n°1 en annexe**. Ce phénomène, limité au départ, s'est progressivement répandu sur toute la surface du fleuve. Les habitants des différents villages doivent ainsi régulièrement le nettoyer pour pouvoir circuler à nouveau (traversée, accès de certaines parcelles), pêcher mais aussi faire leur lessive, se laver etc...

Une unité de compostage qui utilise la jacinthe d'eau comme matière première permettrait donc sur le long terme le nettoyage complet du fleuve.

Le deuxième élément identifié comme matériau de base pour la fabrication du compost est la paille de riz. De nombreux riziculteurs se situant dans les bas-fonds de Grand-Popo, il est aisé de trouver de la paille en quantité suffisante. Finalement, la bouse de vaches représente le dernier élément nécessaire pour la constitution des tas de compost.

Après recherche et surtout avec l'aide technique des conseillers agricole de **CeCPA** (Centre Communal de Promotion Agricole), nous avons pu établir que l'un des facteurs indispensables pour la réalisation d'un bon compost est son rapport Carbone/Azote ou C/N. En effet, lorsqu'on réalise un tas de compost, le rapport C/N idéal est de 35 (entre 25 et 50) et baisse progressivement jusqu'à se stabiliser autour de 10 dans le compost fini. Il faut ainsi mélanger de vieux matériaux, durs et difficilement décomposables (pailles, rameaux, ordure

ménagères non solide...) avec des matériaux jeunes, facilement décomposables (des fruits, des feuilles jeunes...). Les premiers sont en général riches en carbone et pauvre en azote alors que les seconds ont une forte teneur en azote et une faible en carbone. (Mustin, 1987)

Pour connaître le rapport C/N d'un mélange, nous avons utilisé la formule suivante :

$$R_m = \frac{n_1 R_1 + n_2 R_2}{n_1 + n_2}$$

Avec : R_m = rapport C/N du mélange n_1 = quantité du composant 1

R_1 = rapport C/N du composant 1 n_2 = quantité du composant 2

R_2 = rapport C/N du composant 2

Dans notre cas, nous disposons donc de la jacinthe d'eau, matériau frais et riche en azote ($R_{\text{jacinthe séchée}} = 23$), de la paille de riz qui apporte le carbone au mélange ($R_{\text{paille de riz}} = 100$) et du fumier comme matière organique d'origine animale ($R_{\text{fumier}} = 11$).

Pour obtenir un rapport C/N optimal ($R_{\text{compost}} = 37,2$), les proportions que les techniciens ont déterminées sont les suivantes :

	Pourcentage
Jacinthe d'eau séchée	70 %
Paille de riz séchée	20 %
Fumier de bovin	10 %

▪ EMPLACEMENT DU SITE DE COMPOSTAGE

Avec l'appui technique des conseillers agricoles de CeCPA, nous avons pu identifier quatre critères dans le choix du site. Celui-ci doit être :

- proche du lieu des matières premières ainsi que des maraîchers,
- ombragés (arbres, petites constructions en feuilles des bananiers) afin qu'il soit protégé du vent et donc du dessèchement pendant la saison sèche et des pluies torrentielles pendant la saison des pluies,
- avoir un accès à l'eau (pendant la saison sèche, un tas de compost demande beaucoup d'eau),
- une superficie suffisante.

Pour ce dernier critère nous avons dû estimer les besoins en compost des maraîchers.

ESTIMATION DES BESOINS EN COMPOST :

Lors de nos questionnaires nous avons pu interroger que 50 maraîchers compte tenu du délais court que nous disposons. Ils se sont déclarés intéressés par l'achat de compost. L'ensemble de ces maraîchers possède 100 ha. Si l'on considère que les maraîchers réalisent en moyenne 120 planches par hectares et qu'il faut 2 sacs de compost pour chaque planche, le besoin en compost peut être estimé à :

$$100 \times 100 \times 2 = \boxed{20.000 \text{ sacs}}$$

Estimation du nombre de tas à réaliser pour satisfaire la demande :

Supposons que l'on réalise 20 sacs de 50 kg de compost par tas, il faut donc réaliser $\boxed{1000 \text{ tas}}$ pour satisfaire la demande soit $20.000/20$.

Estimation de la superficie nécessaire pour la plateforme de compostage :

La fabrication d'un tas de compost requiert une surface d'environ 2 à 3 fois celle du tas. Les tas faisant environ 5m de diamètre, soit une superficie de 10 m², nous pouvons établir que pour chaque tas nous avons besoin d'environ 20 m².

La superficie de l'unité de compostage devrait donc être de 20.000 m² soit environ 2ha.

Ces besoins représentent évidemment qu'une approximation de la demande. Il s'agira dans un premier temps de mettre une plateforme en place pour quelques agriculteurs et de l'agrandir progressivement.

La municipalité de Grand-Popo disposant encore des sites répondant à ces critères. Nous pouvons alors déduire que le site pouvant abriter cette unité existe et même à une grande échelle.

▪ VIABILITE ECONOMIQUE DE L'UNITE DE COMPOSTAGE

Afin de calculer la rentabilité de la plateforme de compostage, il faut dans un premier temps estimer sa production.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE L'UNITE DE COMPOSTAGE

D'après les dits des conseillers agricoles de CeCPA nous avons pu estimer qu'il fallait 10h pour une personne pour réaliser un tas soit 100 personnes pour les 1000 tas.

Afin d'estimer la production de l'unité de compostage nous pouvons prendre pour hypothèses :

- les 100 personnes ramassent environ 6250 brouettes de jacinthes par jour (soit la quantité pour produire 125 tas),
- les 100 personnes construisent 100 tas de compost par jour.

Nous pouvons alors estimer la production de 100 personnes sur l'unité de compostage à 1000 tas par mois.

Précédemment, nous avons également émis l'hypothèse que chaque tas de compost représentait 20 sacs de 50 kg. Etant donné qu'il faut en moyenne 240 sacs de compost de 50kg pour 1 ha on peut donc penser que la plateforme produira en un mois la quantité nécessaire à environ 2 ha.

Ces données sont valables seulement si l'unité fonctionne sans interruption et qu'aucun problème ne vient perturber son cycle de fonctionnement.

ESTIMATION DES BENEFICES REALISES AVEC UN TAS DE COMPOST

Pour l'instant, il a été décidé que le prix de vente d'un sac de compost serait de 1000 FCFA après une étude de marché non exhaustive compte tenu du délai court que nous disposons. Cependant nous pouvons affirmer que ce prix de vente à tenir compte des facteurs internes qu'externes.

Pour la réalisation d'un tas, nous avons identifié différents produits et charges :

NB : sachant qu'une personne ne peut que produire 10 tas par mois soit

200 sacs. Déterminons le résultat d'un tas de compost.

Il serait important de noter que le salaire journalier d'un agent est de 5000F/j

Tableau n°8 : Charges et produits d'un tas de compost par mois avec hypothèse que toute la production a été vendue.

Charges		Produits	
Charges salariales mensuelles	150.000 FCFA (5000F*30)	Vente de 200 (1000FCFA *200)	200.000 FCFA
Matières premières non payant			
Total	150.000 FCFA	Bénéfice	50.000FCFA

NB : Il faut bien prendre en considération que toutes ces données se basent uniquement sur des hypothèses et des estimations et que tout cela devra être recalculé avec plus de précision lorsque l'unité de compostage sera mise réellement en place.

D'après ces calculs sommaires nous pouvons penser que les bénéfices engendrés par l'unité de compostage ne sont pas importants. Cependant, étant donné que l'objectif principal de l'unité de compostage à Grand-Popo est de régler le problème de manque cruel de compost (engrais organique) et par ricochet croître les ressources financières des maraîchers de la commune, son installation s'avère alors indispensable ; car les maraîchers constituent les maillons non négligeables de l'économie locale.

Par ailleurs l'installation de l'unité éviterait ou diminuerait l'utilisation frauduleuse d'engrais chimiques par les maraîchers, d'éliminer la jacinthe d'eau

du fleuve et de fournir du travail à certains jeunes de la commune. Donc la mise en place de cette unité représente un atout pour la commune.

CONCLUSION

Pour la mise en œuvre de son autonomie financière et l'accomplissement de sa mission de développement, la commune est dotée d'un budget propre. Pour alimenter son budget, la commune est autorisée par la loi à percevoir toute une gamme de ressources financières pour la couverture de ses diverses charges. Néanmoins, les municipalités sont confrontées à certaines difficultés pour une mobilisation optimale de ces ressources financières. Or, de la mobilisation de ces ressources financières dépend la réalisation des investissements devant procurer à la population de meilleures conditions de vie et engendrer le développement à la base. Au terme de notre analyse, les difficultés auxquelles doit faire face la municipalité de Grand-Popo pour accéder à un niveau satisfaisant de ressources financières, sont principalement :

- la faiblesse de ses ressources propres ;
- la prédominance de ses dépenses de fonctionnement et
- le Manque cruel d'intrant (engrais organique) pour les maraîchers

La résolution de ces problèmes appelle le concours et la volonté affichée de tous les acteurs impliqués dans le processus de décentralisation dans notre pays à savoir : les élus locaux, les populations, l'Etat ainsi que les partenaires techniques et financiers. Mais, dans la situation actuelle où l'Etat a lui-même des difficultés à mobiliser les ressources financières pour la couverture de ses charges, il convient de se demander dans quelles conditions il peut consentir plus de ressources aux communes. C'est fort de cela que nous demandons aux communes en général et à celle de Grand-Popo en particulier, d'exploiter et de valoriser toutes ses potentialités économiques. Car c'est à ce prix seul qu'elle pourra mobiliser assez de ressources propres pour pouvoir faire face réellement à l'autofinancement de ses investissements. Ainsi donc, l'unité de compostage au profit des maraîchers dont nous avons fait l'étude sommaire de faisabilité mérite d'être plus approfondie au besoin, afin que son installation soit une réalité pour le meilleur de la commune. De même, il serait alors important, voire indispensable que toutes les municipalités cherchent à identifier, à exploiter et à valoriser leur potentialité économique assurance d'une indépendance financière.

ANNEXES

Annexe n°1

BIBLIOGRAPHIE

I- Ouvrages généraux :

- 1- FRANCIS Q. « *Tout le droit, Finances Publiques* » Ellipses, 1^{ère} édition.
- 2- GUILLIEN R. et J. VINCENT (2001) « *Lexique des termes Juridiques* » 13^{ème} édition DALLOZ.
- 3- LABIE F. (1995) « *Finances locales* », Dalloz, Paris.

II- Mémoires

- 1- NOUGBODOHOUE V. (2007) « *Contribution pour l'amélioration de la capacité d'investissement de la ville de Cotonou* », UAC, ENAM II, AFT.
- 2- PARAISO A. (2007) « Contribution pour une gestion optimale du registre foncier urbain de la ville de Parakou », UAC, ENAM II, AFT.
- 3- SONON S. (2007) « *Contribution au recouvrement optimal des recettes propres de la ville de Cotonou* », UAC, ENAM II, AFT.

III- Textes législatifs et réglementaires

- 1- MISSION DE LA DECENTRALISATION (2002), « Recueil des lois sur la décentralisation », MISD, Cotonou, BENIN.

IV- Autres documents et Interne

- 1- CHAMBAS G., BRUN J. et G. GRAZIOSI, « **La mobilisation de ressources propres locales en Afrique** », juin 2007.
- 2- Justin DJOSSOU, cours de prise de décision financière locale, GFCL 2, cycle II, Avril 2011.

Commune de Grand-Popo / Service Technique, Délocalisation du maraîchage dans l'arrondissement de Gbéhoué, commune de Grand-Popo, Ministère de la sécurité des collectivités locales, Département du Mono, novembre 2006.

Coopérative Agricole Multifonctionnelle de Markala, Exploitation et transformation de la jacinthe d'eau du fleuve Niger en engrais (région du Ségou), 2003.

FAO, Méthodes traditionnelle de compostage, Chapitre 2. Compostage à petite échelle

<http://www.fao.org/docrep/008/y5104f/y5104f06.htm>

Inckel M., De Smet P., Tersmette T., Veldkamp T, La fabrication et l'utilisation du compost, Agrodok 8, Fondation Agromisa, Wageningen, Pays Bas, 2005.

MAARO, Tomates, Oignons, Piments, Carottes – Fertilisation, Extrait du Publication 363F - Recommandations pour les cultures légumières, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales, Ontario, février 2006,
<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/pub363/9-fert-tomatoes.htm>

Mustin M, Le compost, Gestion de la matière organique, édition François Dubusc, Paris, 1987.

Annexe n°2 : Guide d'entretien

Bonjour Monsieur

J'effectue, dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin du cycle II de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) sur le thème « *Appui de la capacité d'autofinancement des investissements de la Commune de Grand-Popo : Installation d'une Unité de Compostage* », une enquête auprès des différents responsables du budget de la commune. L'entretien que mes recherches m'amènent à avoir avec vous portera sur « La mobilisation des ressources de la commune et le niveau des dépenses ».

1- Que pensez-vous du niveau de mobilisation des ressources, surtout des ressources propres de la commune ?

2- Quels sont les facteurs que vous pensez être à la base du niveau de mobilisation des ressources ?

3- Quelles sont les stratégies envisagées ou mises en œuvre pour améliorer la mobilisation de ressources ?

4- L'examen des comptes administratifs de la mairie montre une prédominance des dépenses de fonctionnement. Comment l'expliquez-vous ? Et comment pourrait-on y remédier ?

5- Que pensez-vous de la non utilisation d'intrant organique (compost) au niveau des maraîchers ? C'est parce qu'ils ont l'habitude des engrais chimiques ? ou c'est parce qu'ils n'ont pas une unité de compostage ?

Merci Monsieur pour votre disponibilité

Annexe n°3

Figure 1 : Le fleuve Mono envahi de Jacinthe d'eau



Annexe n°4

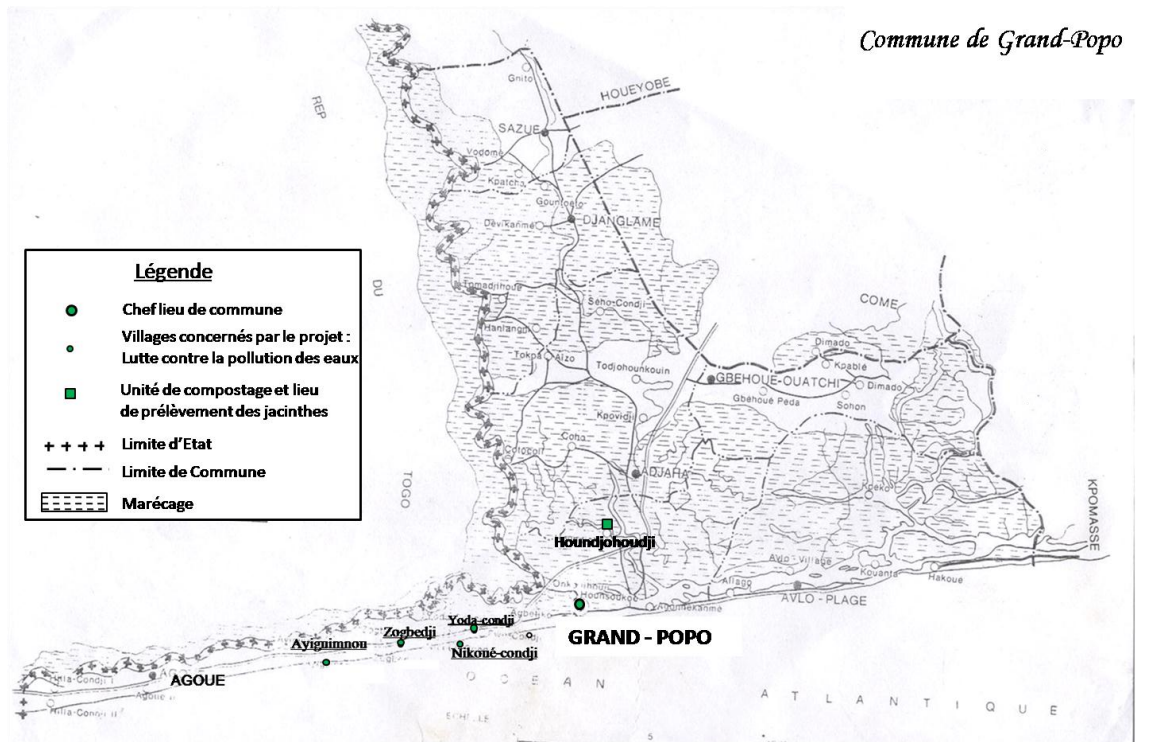


TABLE DES MATIERES